

## À PROPOS DE LA COMMISSION DES VINS DE L'ALGARVE

La CVA – Commission du Vin de l'Algarve est une association de droit privé, à caractère interprofessionnel, composée d'entités représentant les intérêts professionnels des secteurs de la production et du commerce de produits vitivinicoles bénéficiant de l'Appellation d'Origine (« AO ») et de l'Indication Géographique (« AO »). DO") GI") de la région de l'Algarve, dans le but de gérer et de défendre les appellations d'origine et les indications géographiques de cette région, l'enregistrement des opérateurs économiques respectifs, ainsi que le contrôle et la certification desdits produits.

La région viticole de l'Algarve a été délimitée en 1980 dans la zone correspondant aux limites totales de la région elle-même. L'histoire de l'organisation des vins de l'Algarve commence avec la Commission régionale des vins de l'Algarve, qui a commencé ses activités en 1994.

La Commission du Vin de l'Algarve est une entité accréditée depuis 2012 pour la certification des produits vitivinicoles avec Appellation d'Origine Lagos, Portimão, Lagoa et Tavira et Indication Géographique Algarve. Ces dernières années, on a constaté une évolution très positive en termes d'augmentation du nombre de producteurs, de la superficie du vignoble, de la production et de la qualité des vins.